



Des origines de la dette de la France.



« Il ne faut surtout pas augmenter la dette » ! Voici le leitmotiv actuel de la classe politique française surtout de droite, qui avance cet argument certes recevable, afin de faire pression sur ce nouveau gouvernement largement du premier ministre Lou Bayrou, largement constitué de bras cassés. Mais s'est on déjà interrogé sur les origines de cette dette abyssale, voire colossale ?

A vrai dire, personne n'insiste trop là-dessus car la classe politique dont, bien entendu, le président de la République et ses courtisans sont loin d'être innocents dans cette dérive longtemps occultée par Bruno Lemaire entre autres. Parmi les nombreuses causes de ce désastre, il y a comme exemple évident le « quoi qu'il en coûte » de la période Covid, les dépenses pharaoniques de prestige des Jeux Olympiques de Paris 2024, la rénovation de la Cathédrale Notre Dame de Paris, la somptueuse réception de Charles III d'Angleterre, l'EPR de Flamanville, autant de

caprices de Macron (ou ses prédécesseurs) qui se comporte en monarque absolu. Ce n'est un secret pour personne.

Mais à moindre échelle, il y a aussi de nombreux élus qui se goinfrent sans vergogne depuis de nombreuses années, alors qu'une partie de la population française peine à boucler les fins de mois ou vit dans la rue ! Citons pour illustrer le propos la récente acquisition par le président du Sénat de deux fauteuils pour un montant de 40.000 € TTC ou les dépenses annuelles de la première dame, qui s'élèvent à plus de 300.000 €. Ça fait beaucoup de brushings ou de tenues, pour un rôle malgré tout de figuration ! Il est totalement anormal de gaspiller ainsi l'argent public et que ce soient toujours les mêmes qui se serrent la ceinture, à savoir les gens du peuple, les salariés, les ouvriers, les petits fonctionnaires, les chômeurs, les retraités, bref, la petite classe moyenne et les pauvres gens.

Bien entendu, il ne faudrait pas augmenter encore le déficit mais, une fois de plus, les politiques de droite et le patronat entendent réaliser des économies par le biais de suppressions d'emplois et de coupes franches dans certains ministères, alors que la situation de la plupart des services publics comme la santé, l'éducation, la culture, est alarmante. La CGT ne peut en aucun cas accepter et cautionner ces continuelles aberrations qui pénalisent beaucoup de nos concitoyens et ne manquera pas d'exiger des comptes et de s'opposer à ces faussaires !

Mutations

Nouvelle année. Et qui dit nouvelle année, dit mouvement de mutation. Nombre d'entre nous, victimes de suppression de postes, de services, sortis d'écoles qui ont « accepté les règles du jeu », vont débiter la valse de l'espoir et des rêves. Et qui dit nouvelle année, dit également nouvelles règles. Et cette fois-ci le changement est conséquent.

Suppression du quota de 50 % pour les prioritaires, réforme de la règle des priorités, généralisation des postes au choix pour les cadres, voici la ribambelle de changements qui affectent encore une fois la vie de tant d'entre nous. Pour décortiquer le fonctionnement, s'applique en premier les priorités, puis les critères supplémentaires et enfin l'ancienneté. La fameuse complexité administrative, ce Moby Dick que les gouvernements combattent ardemment avec moult réformes et

modifications et qui pourtant ne cesse jamais de rester un point central de nos problématiques.

Ces fameuses modifications ou « simplifications », entraînent l'apparition d'un florilège imbuvable de critères subsidiaires. Fin de la priorité pour les enfants en garde alternée, ce n'est qu'un critère subsidiaire : après tout qui peut prétendre aimer son enfant alors qu'on s'est séparé de l'autre parent ? Certains pourraient prétendre à l'arbitraire, d'autres que cela complexifie encore plus le travail de nos collègues des ressources humaines, porte atteinte aux envies de promotions des collègues et tout cela, in fine, à l'attractivité de notre administration. Heureusement, avec l'échec retentissant du fameux « réarmement démographique », la question du rapprochement des enfants ne devrait plus rester un sujet majeur d'inquiétudes.

Principaux changements pour les cadres et agents B :

Postes au choix(CV, lettre de motivation, entretien) :

- Pour tous les cadres A+ avec suppression du mouvement et affectation au fil de l'eau
- Pour les inspecteurs lors des mouvements locaux de la première affectation de la promotion 2025/2026
- Pour les contrôleurs programmeurs dans les DISI et certains posts B dans les directions nationales spécialisées.

Du positif ?

Dans l'allocution de bonne année 2025 de la « meilleure d'entre nous », une idée originale a semble-t-il germé dans l'esprit de ceux qui réforment à tout-va, ceux qui comprennent si bien nos missions. En effet, le gros mot de « régionalisation » a été entendu, quel choc ! Cette manière de promouvoir et de respecter les aspirations de toutes et tous, de protéger celles et ceux qui souhaitent, fort justement, exercer leurs fonctions proches de chez eux. Il est temps de balayer cette tradition absconse d'affectation nationale, manière artificielle de créer un sentiment d'appartenance nationale. L'affectation nationale doit-elle vraiment rester le point d'orgue de l'entrée dans notre administration ?

Peut-être que les mutations rapides et à répétition des exilés et déplacés a réussi à user

cette obstination féroce à la punition collective. Dans tous les cas, il n'est à exclure l'apparition de deux concours, l'un national pour ceux qui souhaitent et veulent la mobilité, ou ceux prêts à tous les sacrifices pour une meilleure qualité de vie. Le second régional.

Le lien entre attractivité et amélioration des conditions de travail aurait-il germé dans l'esprit de ceux d'en haut ? Peut-être même que le point d'indice sera dégelé. Enfin, si le mirage de la dette ne continue pas éternellement à nous faire avaler le poison de l'austérité.



NOUVEAU

Le guide 2025 des mutations est disponible

Si vous ne l'avez pas reçu par courriel, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante pour le demander :

cgt.dr67@dgfi67.finances.gouv.fr

Data-mining, la solution miracle ?



Selon le rapport parlementaire sur la lutte contre l'évasion fiscale du 19/10/2024, seuls environ 15 % des résultats financiers de l'année 2023 proviennent du data-mining. Les résultats financiers sont donc loin d'être probants. Qu'à cela ne tienne, la direction, forte de nombreux et forts cerveaux, a décidé d'augmenter la part de ces contrôles issus du data-mining jusqu'à 50 %. Il faut bien que l'argent continue de rentrer dans les caisses de l'État en cette période de compression du personnel. La solution toute trouvée par notre direction, un peu simpliste hélas, serait le développement des listes data-mining.

En cette période de réduction de dépenses budgétaires, le gouvernement « nouveau » reste en phase avec l'idéologie libérale lorsqu'elle érige la suppression d'emplois des fonctionnaires comme la solution au déficit budgétaire. Ce « moins d'État » est clairement repris par notre DGFIP lorsqu'elle met en avant l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le contrôle fiscal comme solution miracle dans la lutte contre la fraude fiscale et dans la recherche de recettes supplémentaires. Idée louable de prime abord mais un peu moins si ces recettes permettent de continuer à financer les cadeaux fiscaux de l'État de 190 milliards annuels versés aux puissants sous forme de niches fiscales, exonérations et autres aides. Pour ces derniers, la période de Noël c'est déjà toute l'année.

Hélas, lorsque la DGFIP parle d'IA, il ne s'agit en réalité que de listes dites « data-mining » qui regroupent et recoupent des informations contenues dans les déclarations d'impôt des particuliers ou des entreprises dont la véracité au niveau de la législation fiscale est à vérifier par des collègues. Loin donc d'utiliser l'intelligence des machines pour trouver la manne financière, ces listes ne consistent qu'à des recoupements de données.

La Cigogne s'insurge contre cette communication erronée : ce n'est pas les listes de data-mining qui « rapportent » de l'argent, vous l'aurez compris, mais bien le traitement de l'ensemble des listes de contrôle par des agents du contrôle fiscal. En clair, ce n'est pas l'IA qui travaille sur les listes de data-mining mais des collègues programmeurs qui créent et affinent des listes de recherche et des collègues aguerris qui font le travail de recherche qui aboutissent à des redressements. Et plus les agents formés seront en nombre et les listes efficaces, plus les services de contrôle seront en capacité de lutter contre une fraude fiscale annuelle estimée entre 80 et 100 milliards.

Mais est-ce bien une priorité pour un gouvernement qui préfère avantager les puissants et détruire le lien social ? La CGT en doute et milite encore et toujours pour le partage des richesses et du travail, alors, tout naturellement, elle propose l'embauche d'agents à la DGFIP pour la lutte contre la fraude fiscale et pour le maintien du service public.

Déménagements

Oyé Oyé braves fonctionnaires !

De la douce lumière de nos ministres et de la vérité absolue de la cour des comptes, une évidence a frappé. Nous autres fonctionnaires coûtions trop cher. Diantre, les esprits chafouins pourraient parler d'évasion fiscale, d'appropriation des richesses par ceux qui veulent tout ou une gestion catastrophique du pays. Mais laissons donc ceux qui ont réalisé le quoi qu'il en coûte nous éclairer sur ce qu'il faudrait faire.

La nouvelle idée serait donc que nous occupons trop d'espace. La solution miracle est donc un désinvestissement massif de l'État, la vente de notre patrimoine pour des gains à court terme et la perte de présence dans le tissu local. L'État qui disparaît partout. Mais comme souvent, sitôt l'idée lancée, sitôt la réforme proposée. Enfin, exclusivement lorsqu'il s'agit de réduction, désengagement et austérité. Les mesures sont réalisées, couloirs compris... Horreur et fracas, nous occupons plus de place que des gorilles dans un zoo. Or tout le monde le sait, il ne peut y avoir de préservation sans maltraitance.

Voici donc la mise en œuvre de tous ces plans, ces réflexions, ces espoirs de redresser un pays par la réduction de tout ce qui forge la qualité de

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :
Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat
par l'intermédiaire du correspondant
ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRP
Strasbourg,

10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43



nos conditions de vies, de nos droits. Vous êtes quatre par bureaux, avec de nombreux appels, vous pourrez être six. Vous avez l'égoïsme d'avoir un bureau individuel ? Quelle faillite pour la France. Qu'importe que vous soyez rédactrices-eurs et que vous ayez besoin d'un environnement silencieux propice à la concentration, après tout la direction a la grande générosité de vous autoriser à vous mettre en télétravail. Concentrez-vous donc, mais à vos frais.

Alors soyez bienvenus, collègues, à l'avenue des Vosges, au 35 ou au 25, et soyons positifs : dans nos boîtes de sardines, il deviendra aisé de se serrer les coudes.

